



COMPTE RENDU

Comité Technique de Réseau AIR

Extraordinaire

du 26 mai 2020

Un Comité Technique de Réseau « extraordinaire » Air s'est tenu le mardi 26 mai 2020 (de 09h30 à 11h30) en audioconférence. La délégation **Force ouvrière** était composée de Victor IGREJA (BA 120 Cazaux), Nathalie FLEURY (BA 106 Bordeaux Mérignac), Grégoire CHALOPIN (BA 133 Nancy), Stéphane MILLET (BA 749), Marie-Noëlle DOREAU-FORGERON (BA 709 Cognac).

Le GCA FERRAN après avoir remercié les organisations syndicales de leur participation en cette période de crise sanitaire et sous un format innovant, a invité les organisations syndicales à lire leur déclaration liminaire pour celles qui en avaient. Il a été précisé à nouveau qu'il s'agissait d'un lieu d'échange et qu'un devoir de discrétion sur les conversations à venir se devait d'être respecté.

Le quorum a été atteint pour le déroulement de la séance, monsieur LECOCQ a été désigné secrétaire de ce CTR, le syndicat UNSA secrétaire adjoint.

Plan de reprise progressive d'activité

Le plan de reprise progressive d'activité (PRPA) décliné au niveau des grands commandements, puis au niveau local, doit permettre à chaque commandant de base aérienne, d'assurer la sécurité et la santé de tous les agents. Il y a effectivement des particularités et des spécificités dans chaque zone d'où cette délégation aux commandements locaux.

Des moyens ont été mis en place dans la mesure des possibilités (masques, gel, confection locale de masques...).

Force Ouvrière réaffirme la nécessité pour les personnels d'avoir recours au télétravail avec des moyens adaptés et indique le manque de volonté de certains employeurs d'utiliser ce mode de travail, préférant la présence des agents malgré le manque de moyens de protection constaté sur certains sites.

Force Ouvrière est en attente de nouvelles dispositions gouvernementales qui devraient voir le jour prochainement.

Pour **Force Ouvrière**, il est important de respecter la réglementation en mettant les moyens matériels à disposition des agents afin de continuer le télétravail au niveau local tout en maintenant un lien social et éviter ainsi l'isolement des agents.

✚ Ligne directrice en matière de gestion des congés et des jours de RTT

Dans le cadre de l'ordonnance du 15 avril 2020, **Force ouvrière** précise que les agents n'ont pas forcément connaissance de leur position administrative et perçoivent ce dispositif comme une sanction. Le général a insisté sur la « bienveillance » qui doit être utilisée par les employeurs envers les agents d'où la parution de textes de la DRH-AA et de la DRH-MD. La position administrative des agents doit être corrigée s'il y a lieu de l'être.

✚ Décret du 14 mai 2020 relatif au versement d'une prime exceptionnelle

Une prime va être mise en place pour une partie des personnels de santé ayant œuvré au niveau du SSA lors de cette crise sanitaire.

Pour l'autre partie des agents concernés (environ 1%), elle serait attribuée aux personnels responsables du pilotage, de la gestion de la crise et non à des agents ayant menés des actions supplémentaires à leurs charges de travail « normales ».

La forme de reconnaissance proposée aux agents cités ci-dessus se limiterait à une possible lettre de félicitations, voire un CREP amélioré ou un CIA 2021 plus honorable. A voir localement cette retranscription !

✚ Détachement AIR 204

Un appel d'offre a été lancé pendant le confinement par la DMAé sans aucune concertation.

Hors, il a des conséquences non négligeables sur l'avenir des personnels et sur l'opérationnel.

Force Ouvrière demande la venue d'un expert lors du prochain CTR Air du 22 septembre.

✚ Projet d'évolution d'organisation de l'armée de l'Air

Projet de création d'une nouvelle sous-direction au sein de la DRH-AA orientée vers la réserve et également la jeunesse, comprenant le Service National Universel.

Les OS seront sollicitées quand l'arrêté du projet sera écrit.

✚ Concours

La DRH-MD est à la manœuvre pour reprendre les termes du général. La différence de traitement des candidats concernant les concours internes et les concours externes génère pour ceux-ci une forte amertume. Le conseiller Personnel Civil s'est engagé à répondre aux questions qui lui seront transmises sur le sujet.

✚ Châteaudun

Il semblerait que l'échéancier relatif à la fermeture du site suive son cours, la dernière phase concernant cette fermeture interviendrait l'année prochaine. Il resterait encore un personnel civil à reclasser (déclaration du général).

Paris, le 04 juin 2020

